

<https://lillebonne.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article348>



Accueil et suivi des contrats aidés

- Administratif - ASH -



Publication date: jeudi 8 janvier 2015

Copyright © Circonscription Éducation Nationale de Lillebonne - Tous droits réservés

La note de circonscription n°8 et ses annexes précisent les **modalités d'accueil et de suivi des AVS en Contrat Unique d'Insertion**.

En complément, l'IA 76 a mis en ligne **deux guides** :

– un guide destiné aux CUI exerçant des **missions administratives**

– un guide destiné aux **CUI exerçant des missions d'Accompagnement à la Scolarisation d'Elèves en Situation de Handicap**.

Concernant les absences des AVS, il faut remplir les documents nécessaires et les transmettre à la DASEPE.